

Date de la
convocation :
12 janvier 2023

**01. Débat
d'orientation
budgétaire**

L'an deux mil vingt-trois le dix-huit janvier à dix-huit heures, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, légalement convoqué, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Alain DENIZOT, Président du Centre Communal d'Action Sociale.

Présents : Mesdames BLANCHARD, CHALMET, FAURE-FONTENAY, GIRARD, PANDREAU, PASQUIER,
Messieurs BUJOC, DENIZOT, DIDTSCH, MARIDET, RANDOUYER, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : Monsieur ARNAUD.

Absente : Mesdames LE DILY et RIBIER et Monsieur DE BATTISTA.

Monsieur DIDTSCH est nommé secrétaire de séance, accepte d'assurer cette fonction.

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

La Loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015, a modifié les modalités de présentation du DOB des CCAS.

En référence à l'article L2312-1 du CGCT modifié par ladite loi, il est en effet précisé que « *les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3 500 habitants et plus* ».

Il est rappelé que le débat d'orientation budgétaire (DOB) et le vote du budget ne peuvent pas avoir lieu dans la même séance. Effectivement, le DOB doit éclairer les administrateurs sur les orientations budgétaires de l'exercice envisagées et sur les projets et les évolutions de la situation financière du CCAS préalablement au vote du budget primitif.

Au vu de la présentation faite du rapport d'orientations budgétaires 2023 joint en annexe, il est ainsi proposé de pérenniser les actions présentées au rapport. S'agissant de la participation communale versée au CCAS en 2023, elle est estimée à 200 000 €.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président, il est proposé de prendre acte qu'un débat d'orientation budgétaire a eu lieu précédant le vote des budgets du CCAS de l'exercice 2023 qui interviendra au conseil d'administration du 8 février 2023 et d'approuver la tenue du DOB et la présentation du rapport écrit sur les orientations budgétaires envisagées ci-annexé.

Après délibération, les membres du conseil d'administration approuvent à l'unanimité des votants le débat d'orientation budgétaire.

Le Président du C.C.A.S.

Signé

Alain DENIZOT

Nombre de membres

◆ En exercice	15
◆ Présents	11
◆ Votants	11